



PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX



La Ministre Antoinette DINGA-DZONDO s'adressant aux ménages de Mvoumvou à Pointe-Noire, lors des derniers paiements

Programme de transferts monétaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième volet de l'objectif de développement du projet, les paiements à l'endroit des ménages ont commencé en juillet 2015. Au 31 décembre 2017, **3673** ménages des zones pilotes ont perçu trois paiements en 2015 et quatre paiements en 2016 destiné uniquement aux ménages d'Oyo, Makoua et de Mvoumvou. Après ces paiements, les opérations se sont arrêtées, à cause des tensions de trésorerie consécutives à la conjoncture économique et financière difficile que connaît le pays ces dernières années

Grâce à l'appui de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement, le gouvernement a mobilisé des ressources nécessaires pour renouer avec les paiements à l'endroit des ménages bénéficiaires vivant dans les 16 localités d'intervention du projet Lisungi. A court terme, les paiements vont se dérouler au rythme ci-après :

- *Avril 2018 : Paiement de 4161 ménages des zones pilotes ;*
- *Juin 2018 : paiement des ménages de toutes les zones (pilotes, extension 1 et 2)*
- *Juillet-août 2018 : versement des AGR aux premiers ménages*

Le projet prévoit de verser 8 trimestres aux ménages éligibles aux cash transferts jusqu'en décembre 2019.

Partenaires d'exécution

Le Projet Lisungi-système de filets sociaux est un projet du gouvernement de la République du Congo. Il est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires sociales et de l'Action Humanitaire. Il est exécuté avec l'appui financier de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD). Date de mise en vigueur du projet : 19 septembre 2014. Date de clôture : 31 décembre 2019.

Objectif de développement du projet

" Mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux et mettre en œuvre un programme pilote de transferts monétaires pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation des familles les plus pauvres "

Zones d'intervention

Le projet Lisungi intervient dans 16 localités réparties comme suit :

1- Zones pilotes (financement IDA)

Brazzaville (*Makélékélé, Bacongo, Mougali, Talangai*), Pointe-Noire (*Mvoumvou*), Département de la Cuvette (*Makoua, Oyo*).

Objectif des bénéficiaires potentiels : 6000

2. zones d'extension 1 (financement AFD)

Brazzaville (*Madibou, Mfilou et Djiri*) et Pointe-Noire (*Loandjili*).

Objectif des bénéficiaires potentiels : 4707

3. zones d'extension 2 (financement IDA)

Département des Plateaux (*Gamboma et Ngo*) ; Département du Pool (*Goma tsé tsé-Nganga Lingolo*);

Département du Niari (deux arrondissements de la commune de Dolisie),

Objectif des bénéficiaires potentiels : 2.112